

CAUSERIE

MIETTES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE



DANS un article publié le 29 juillet 1893, dans ce journal, je croyais avoir mentionné tous les faits historiques dont la Place d'Armes a été témoin. Je viens de m'apercevoir que j'ai oublié de donner la date de son ouverture : 1650.

De plus, ce doit être là qu'eut lieu un fameux duel entre deux hommes éminents de la Nouvelle-France.

En effet, M. de la Barre, gouverneur général du Canada, écrivait, le 8 juillet 1684 : "François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal, interdit par Sa Majesté, et Lemoyne de Sainte-Hélène, se sont battus, il y a quinze jours, sur la place publique de Montréal, et se sont blessés tous deux."

Il ne devait pas y avoir de plus jolis endroits pour tirer l'épée ?

**

Quel est l'origine du mot Batiscan ?

"Batiscan, dit Benjamin Sulte, est un nom qui se rencontre la première fois en 1603, lorsque Champlain mentionne la rivière qui le porte. Sur sa carte de 1609, il désigne également cette rivière ; sur celle de 1612, figure la contrée de Batiscan."

Plusieurs chefs sauvages de l'époque se sont appelés ainsi, et Champlain a dû donner ce nom au pays qu'ils habitaient.

**

Voici un curieux écrit, extrait du *Constitutionnel*, 5 mars, 1879 :

"L'esclavage en Canada. Nous lisons dans le *Detroit News* : On nous a souvent demandé s'il n'y avait jamais eu des esclaves en Canada, sous le régime français ou anglais ? Le *News* après des recherches trouve que l'esclavage a existé au Canada. Dans les "Relations des Jésuites" pour l'année 1662-63 mention est faite d'un petit nègre de Madagascar vendu par Sir James Kirk — qui avait capturé une ville canadienne et la retint au nom de Charles I jusqu'à ce qu'elle fut rétrocédée à la France en 1632 — pour cinquante écus. Le roi de France en 1669, à raison de la rareté des travailleurs, accorda la permission d'importer des esclaves des Indes, et les premières archives de la colonie contiennent de nombreuses clauses sur ce sujet. Par l'article 47 de la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, l'esclavage était maintenu et reconnu.

Dans le *Québec Gazette*, aujourd'hui le *Morning Chronicle*, l'on voit l'annonce suivante : "A être vendue, à vente privée, une négresse vigoureuse et en bonne santé, entre 15 et 16 ans ; elle est capable de faire toutes sortes de travaux domestiques et n'a point la picotte. Aucune personne désirant acheter une telle négresse pourra la voir à la demeure de John Brooks, à la haute ville, où les conditions de la vente seront connues et si elle n'est pas vendue avant le 20 du courant, elle sera ce jour-là exposée en vente publique." En 1780, à Montréal, Patrick Lanigan vendit un nègre nommé Nemo à un homme du nom de John Mebleberger pour 60 louis, par un acte privé comportant garantie. Dans le Haut-Canada, le fameux chef indien Tyendera possédait cinquante esclaves. Les preuves de l'esclavage, à part les exemples ci-dessus, abondent. Quant à son abolition, il paraît qu'à la première session du premier parlement de Québec, en 1783, un bill fut introduit tendant à l'abolition de l'esclavage dans la province du Bas-Canada ; mais lorsque la Chambre se forma en comité sur le sujet, le parlement, sur une division de trente et un contre trois décida de laisser le bill sur la table. La législature du Haut-Canada, le 31 de mai 1793, passa un bill pour empêcher dorénavant l'introduction des esclaves et limitant

le terme des contrats pour servitude dans les provinces. Le Bas Canada abolit l'esclavage en 1793."

**

Une anecdote pour faire diversion.

"Un jour Lancelot était allé à la faculté de droit à Paris avec un amateur de la jurisprudence qui l'y avait mené, il entendit un professeur qui combattait son *Traité des Substitutions*. Le jeune étudiant qui était avec lui ne pouvant souffrir qu'on contredit impunément l'opinion de Lancelot qui était présent, l'engagea fortement à se défendre : et comme Lancelot lui témoigna qu'il négligeait cet adversaire et qu'il n'estimait pas à propos de ne rien répondre, surtout n'étant pas connu dans cette assemblée, son habit religieux — il s'était fait dominicain — lui servant, dis-til, de couverture ; ce jeune homme le menaça de le faire connaître s'il ne se défendait dans le moment. Ce fut pour cela que Lancelot, qui ne voulait pas être connu, attendit que le professeur fut descendu de la chaire, et alors il le pressa si fort par vingt-deux arguments très subtils, que le professeur, saisi d'étonnement s'écria : "Ou tu es le diable, ou tu es Lancelot."

B. J. Massicotte

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

L'hon. M. Nantel, ministre des travaux publics, est parti pour un voyage en Europe et en Terre Sainte. Il a reçu, avant son départ, au club Saint-James, les félicitations et souhaits de bon voyage de la part d'un bon nombre des nos concitoyens.

**

Les récentes et jusqu'ici incompréhensibles attaques entre Français et Anglais, en Afrique, viennent de recevoir une explication formelle : c'est un nègre nommé Kerona, qui abusait ainsi les deux corps d'armée, en disant à chacun que les autres étaient les Sofas, ennemis déclarés des Européens. Ce misérable a été passé par les armes par ordre du colonel anglais, E.-B. Ellis.

**

Les incendies continuent toujours dans les bâtiments de l'Exposition de Chicago. L'opinion publique s'émeut partout dans le monde à ce sujet. Comme il est constaté officiellement que ces feux sont dus à la malveillance, on se demande quels sont ces incendiaires qui réussissent toujours à échapper aux mains de la justice, après avoir tenté de convertir en cendres, les merveilles confiées par les peuples étrangers à la garde de la ville de Chicago. Quel but peuvent-ils bien avoir ?

**

Samedi, le 17 janvier, à eu lieu, au Saint-Lawrence Hall, le banquet annuel de l'Association de la Presse. La fête a été superbe d'entrain et d'enthousiasme. Les représentants des principaux journaux du Canada étaient présents, ainsi que plusieurs de nos personnalités politiques, telles que MM. Curran, solliciteur-général ; Marchand, chef de l'opposition ; Leblanc, orateur de l'Assemblée législative ; Villeneuve, maire de Montréal, etc., etc. Les discours ont été fort brillants, mais on a surtout remarqué celui de M. Curran, en réponse au toast porté par M. Têtu, président de l'Association, au "Canada." M. Curran a prononcé, dans ce discours, un des plus beaux éloges qu'aient jamais été faits de notre cher pays.

**

Les recettes de la Propagation de la Foi pour les provinces ecclésiastiques de Québec et de Montréal ont été comme suit : Archidiocèse de Québec, \$7,764.61 ; Archidiocèse de Montréal,

\$5,750.57 ; Diocèse des Trois-Rivières, \$1,434.00. Diocèse de Saint-Hyacinthe, \$1,222.12 ; Diocèse de Valleyfield, (pour les six mois) \$720.41.

Quêtes faites le jour de la Pentecôte pour les écoles sauvages dans les diocèses de Québec, \$900 ; Montréal, \$675.93 ; Ottawa, \$295 ; Trois-Rivières, \$113.25 ; Vic. Apost. de Pontiac, \$154.48, et distribué comme suit : N.N. S.S. les évêques du Nord-Ouest, \$1,283.49 ; Mgr Lorrain, \$427.73 ; Mgr Labrègue, \$427.73.

Total général des recettes de 1893 pour les diocèses qui ont fait rapport, \$19,030.36. Le total des déboursés pour 1893 a été de \$14,690.06.

**

Nous accusons réception d'une élégante petite brochure, que vient de publier M. Denis R. Perrault, du département des postes, à Montréal.

L'art de la sténographie s'est beaucoup répandu dans ces dernières années et un ouvrage de cette nature s'imposait. C'est, croyons-nous, le premier volume du genre édité au pays.

M. Perrault est le représentant au Canada de plusieurs instituts et journaux sténographiques ; il a été le fondateur et premier président de la Société Canadienne de Sténographie ; à tous ces titres, il est indubitable que M. Perrault possède à fond l'art traité dans l'opuscule dont il est l'auteur.

Cette brochure, qui contient au-delà de huit cents abréviations sténographiques, devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui occupent de sténographie, soit à titre d'enseignement, soit à titre de pratique.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Denis R. Perrault, 22 rue Rivard, Montréal, ou au bureau du *Cultivateur*.

**

Voici dans quelle proportion les catholiques ont augmenté aux Etats-Unis, depuis un siècle :

1790.....	30 000
1800.....	100,000
1810.....	150,000
1820.....	300 000
1830.....	600 000
1840.....	1,500,000
1850.....	3,000 000
1860.....	4 700 000
1878.....	7 000 000
1894.....	12,000 000

COMMENT NOS CORELIGIONNAIRES Y SONT ADMINISTRÉS

Il y a :

Provinces ecclésiastiques.....	14
Diocèses.....	72
Cardinal.....	1
Archevêques.....	11
Evêques.....	9,717
Prêtres.....	8,729
Chapelles ou missions où il n'y a pas de prêtres résidents.....	5,704
Universités.....	8
Séminaires (pour ecclésiastiques).....	86
Ecoles supérieures (garçons).....	172
Ecoles paroissiales (filles).....	668
Ecoles paroissiales.....	3,732
Elèves.....	860, 56
Institutions de charité.....	753

**

PETITE POSTE EN FAMILLE.—Au. L., Saint-Zotique.—Votre nouvelle acceptée paraîtra aussitôt que possible.

Amaryllis.—Nous regrettons de ne pouvoir faire paraître votre petit morceau. Vous avez des dispositions, mais vous devez encore étudier et travailler beaucoup vos compositions.

Antonio.—Envoyez nous votre adresse, et l'auteur en question vous donnera les renseignements demandés.

C. B., Montréal.—Reçu vos deux poèmes. Le premier, quoique retouché, est réellement trop faible au point de vue des idées. Quand au nouveau, on le dirait écrit par un véritable misanthrope. Croyez vous positivement que le cœur de l'homme est ainsi fait ? Il est probable que non. Nous ne pouvons donc accepter ce nouveau morceau : vous soutenez un paradoxe trop fort !

M. l'abbé E. C., Ste-Pétronille.—Merci de l'envoi d'une photographie ; elle sera publiée bientôt. Veuillez nous faire savoir le nombre de copies que vous désirez, car nous n'imprimons juste que ce qui nous est nécessaire.